

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 14-52/2021**

Date de convocation et d'affichage : 29 juillet 2021

Objet : Exonération des loyers commerciaux 2021 - Modificatif.

L'an deux mil vingt et un et le trois août à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : ROBIN Christelle – WOZNIAK Jean-Marie – AUROUX François – MANGIONE Sylvie.

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : ROBIN Christelle à COMBRISSEON Jean-Luc – WOZNIAK Jean-Marie à BANC Jean-Pierre – AUROUX François à BABILLON Agnès – MANGIONE Sylvie à ANGE Josianne.

COMBRISSEON Jean-Luc a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu la délibération n°36-2021 du 17 juin 2021,

Considérant que, la délibération visée ci-dessus faisait apparaître une coquille et qu'il convient de la corriger par les dispositions suivantes.

Considérant que, durant la période de couvre-feu liée à l'épidémie de COVID-19, l'entreprise MARTEL ne pouvait pas ouvrir son camion pizza ce qui a entraîné une absence de recettes.

Considérant qu'il est donc proposé d'exonérer l'entreprise MARTEL du second trimestre de loyer à hauteur de 90€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'exonérer du loyer du second trimestre l'entreprise MARTEL à hauteur de 90€.

PRECISE que la présente délibération sera transmise à le Trésorerie de Romans.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 5 août 2021.

**Le Maire
Fabrice LARUE**

